Journée du réseau des cadres fédéraux de la FCSF, 9 octobre 2020, Paris

**Gérard NEYRAND**

**LES ENJEUX SOCIAUX ET FAMILIAUX DE LA PÉRIODE DE PANDÉMIE COVID EN FRANCE**

Je remercie la Fédération des centres sociaux et socioculturels de m’avoir invité à intervenir sur le sujet des enjeux sociaux et familiaux de la période de pandémie Covid en France, car cette période, et notamment celle où le confinement a été rendu obligatoire pour la population, a été l’occasion d’interroger et de mettre en perspective la place des centres sociaux, leurs finalités et leurs positionnements.

**La société civile interpellée**

Sur le plan de la vie sociale, cette période a montré à quel point ont pu être interrogés les rapports entre la société civile et l’État, et plus particulièrement la place de ces instances médiatrices que peuvent représenter les centres sociaux en tant qu’ils constituent des associations ou structures institutionnalisées, dépositaires d’une mission d’entretien du lien social, d’animation de la vie de quartier et de contribution à une démocratie participative des citoyens à la vie de la cité. Cela m’a remis en mémoire le travail réalisé avec mon collègue Bernard Ème sur les associations de proximité[[1]](#footnote--1), et ce propos d’un responsable d'une association de locataires interviewés sur la place des associations dans la vie sociale, pour lequel la vivacité du tissu associatif dans les quartiers demeure l'un des meilleures éléments de préservation du lien social, et qui déclarait de façon quelque peu abrupte : *« Il faut donner les moyens aux associations de travailler, sinon on va vers une révolution, et à la rigueur vers une guerre civile. »*

Si le propos peut être jugé excessif, il n’en est pas moins révélateur de la fonction d’intégration sociale que tiennent les associations, et dont participent les centres sociaux.

La question est alors : comment la période Covid a-t-elle pu modifier les façons d’exercer cette fonction d’intégration sociale et de solidarité, notamment pour les populations qui en ont le plus souffert, les familles des milieux les plus populaires ?

**Les familles désorientées**

Car les familles ont été particulièrement affectées par la période et ses contraintes, tout particulièrement les parents, tenus brutalement de s’occuper de leurs enfants à temps plein, alors que par définition l’éducation est plurielle, et encore plus la socialisation des enfants.

De nombreux auteurs ont relevé à quel point la situation a pu être pénible pour beaucoup de parents[[2]](#footnote-0), qui n’étaient pas préparés à un tel défi et ont pu être confrontés à des contraintes spatiales et pratiques extrêmement fortes : faible espace familial, absence ou non-maîtrise des outils numériques, report sur leurs seules personnes d’une charge éducative ingérable, car cumulant des dimensions habituellement prises en charge par des acteurs très différents (parents, enseignants, intervenants associatifs, professionnels du soin ou du social)…

Cela a surtout été le cas dans les milieux populaires, notamment dans les familles issues de l’immigration, car, non seulement les parents ne sont pas en mesure – du fait de leur propre scolarité ou de leur origine culturelle - d’assurer eux-mêmes le suivi scolaire de leurs enfants, mais ils maîtrisent généralement mal l’outil informatique, et ont, de plus, souvent tendance à se replier sur eux-mêmes quand ils sont confrontés à des difficultés qui les mettent en position d’être identifiés comme défaillants dans leur mission éducative.

La conséquence en a été, on le sait, le grand nombre d’enfants qui n’ont pas participé aux cours de remplacement sur le net et ont quasiment arrêté tout travail scolaire, accentuant ainsi l’écart entre eux et les enfants issus des couches moyennes instruites, qui ont pu, eux, participer aux dispositifs de secours mis en place.

L’un des effets les plus problématiques de la période Covid est donc l’accentuation des écarts sociaux au niveau scolaire, et – alors que la détérioration du marché du travail touche d’abord les moins qualifiés - des perspectives d’insertion professionnelle future encore plus assombries.

Selon l’enquête Confinement et décrochage scolaire[[3]](#footnote-1) reprise par la communiqué de presse de la FCSF du 30 juin 2020, durant le confinement au moins 20% des élèves se sont désengagés de leur scolarité, le taux montant à 30% pour les élèves en Réseaux d’éducation prioritaire (REP), alors que 40% de ces élèves ne présentaient pas de risque de décrochage scolaire avant le confinement.

Certes, beaucoup de centres sociaux ou d’acteurs associatifs ont essayé de lutter contre cette tendance, par le biais de dispositifs comme les Contrats locaux d’accompagnement à la scolarité (CLAS) ou diverses mesures de soutien scolaire. Ils ont dans cet objectif essayé de développer des liens avec l’Éducation nationale, mais cela n’a touché que certains territoires, malheureusement minoritaires, notamment du fait que – comme le relève l’enquête de la FSCF sur *Le réseau des centres sociaux pendant le confinement*, ils ont constaté *« ne pas être perçus par l’Éducation nationale comme un acteur éducatif à part entière [[4]](#footnote-2)».* Les actions entreprises par les centres sociaux et leurs intervenants ont ainsi trouvées peu d’écho dans l’institution Éducation nationale et ses représentants.

**Redéfinir la coéducation**

On touche là un des éléments qui nuisent à la possibilité de mise en place d’une véritable coéducation en France, autrement dit la non-reconnaissance par certains de la dimension plurielle de l’éducation et de la place qu’y tiennent d’autres acteurs que les parents et les enseignants.

Cette difficulté renvoie à la constitution de la démarche coéducative en France, qui, après avoir été dans ses débuts une promotion de la mixité dans l’Éducation populaire, s’est ensuite durant plusieurs décennies limité à concevoir la coéducation comme une articulation entre l’éducation parentale et l’éducation scolaire.

Co-éduquer c’était arriver à mettre en harmonie parents et enseignants. Conception bien restrictive qui, non seulement n’a jamais réussi à se finaliser, mais correspond de moins en moins à la complexité du processus éducatif dans des sociétés qui essaient de concilier démocratie et néolibéralisme, citoyenneté et rapports marchands.

Notre approche de la co-éducation insiste à l’inverse sur le fait qu’aujourd’hui, non seulement la perspective coéducative doit prendre en compte un nombre important d’acteurs et d’instances qui interviennent dans la formation des enfants, mais, elle élargit l’approche en mettant l’accent sur le fait qu’il s’agit peut-être d’abord de promouvoir une co-socialisation[[5]](#footnote-3).

Qu’est-ce que j’entends par là ? Simplement que la formation des enfants passe bien sûr par des stratégies d’éducation que portent les parents, les enseignants, les accueillants de la petite enfance, les intervenants du secteur sportif et culturel, les éducateurs et autres animateurs de quartier, mais aussi que cette formation s’effectue par la seconde dimension de la socialisation des enfants, qui n’est pas à proprement parler éducative, une socialisation par imprégnation du bain culturel dans lequel baigne l’enfant, qui s’effectue par imitation des milieux où il évolue et saturation cognitive par les signaux que ces milieux lui envoie.

Cette partie de la socialisation est devenue particulièrement importante aujourd’hui avec l’essor et le développement des médias, et surtout des médias numériques. L’enfant d’aujourd’hui est un enfant connecté, sur-saturé de messages médiatiques de tous ordres.

La co-éducation doit donc prendre en compte cette double dimension pour être opérante : tenir compte de la diversité des acteurs éducatifs, d’une part, et inclure dans ses stratégies la maîtrise des contenus socialisateurs non-éducatifs, notamment médiatiques, d’autre part.

On se rend compte ainsi qu’un important travail sur les représentations demande à être effectué, notamment, et cela peut paraître paradoxal, auprès des personnels de l’Éducation nationale et de l’institution éducative elle-même, dont l’histoire, les réglementations et les habitudes acquises tendent à ne lui faire identifier comme partenaires éducatifs que les seuls parents, et encore au prix d’injonctions renouvelées à ce que l’école soit ouverte aux parents, par le biais de circulaires qui s’accumulent en ce sens[[6]](#footnote-4).

La problématique du soutien à la parentalité (particulièrement opérante en France depuis le début des années 2000 et le lancement des Réseaux d’écoute, d’appui et d’accompagnement des parents en 1999) présente de fait un risque majeur, celui de sur-responsabiliser les parents alors que l’éducation est de plus en plus plurielle, interactive, et demande une coordination entre acteurs éducatifs qui dépasse largement les possibilités des seuls parents[[7]](#footnote-5).

En ce sens, l’action des Centres sociaux reste primordiale pour enrayer cette logique et permettre de faire évoluer les conceptions de l’éducation vers une coopération démocratique entre acteurs intervenant dans celle-ci à de multiples niveaux, permettant alors de trouver une opérationnalisation concrète de cette visée coéducative dans des actions de terrain.

La période de Covid a permis de montrer à quel point les interventions en ce sens étaient possibles et souhaitables (voir toutes les actions entrepises un peu partout, de prise de conctact par de mulitples canaux avec les enfants et les parents, de sensibilisation et aide à l’utilisation du numérique, et des multiples possibilités de soutien personnalisé qui ont été expérimentées sur tout le territoire)…

Certes, de multiples autres actions ont pu montrer leur efficacité durant cette période, comme le soutien et l’aide aux seniors, qui ont été très appréciées, ou les réponses novatrices à toutes les urgences sociales rencontrées, mais, d’une certaine façon, la période Covid à permis de mettre en évidence la pluralité de la dimension éducative.

Elle a mis en relief la nécessité de repenser et redéfinir une coéducation où soit reconnue l’importance des acteurs et intervenants associatifs et professionnels dans le secteur de l’accueil, du social, du culturel, du sportif et du soin.

Ceci alors même que notre société ne peut accepter qu’une frange importante de sa jeunesse se retrouve en situation d’échec, se traduisant par 15 à 20% d’une classe d’âge qui se retrouve sans diplôme à la sortie de l’école, alors que celui-ci est devenu la clé d’entrée sur le marché du travail.

Si l’éducation est bien plus que la seule affaire des parents et des enseignants, c’est par le diplôme scolaire que se concrétisent les possibilités d’accès à un emploi, et toute la vie sociale qui lui est liée. Il est donc nécessaire que soit mieux reconnu et soutenu le rôles des autres intervenants dans l’éducation, afin de sortir d’une opposition souvent stérile entre l’école et la famille, et parvenir à élaborer une coéducation digne de ce nom, qui débouche sur l’intégration sociale des moins favorisés.

1. ÈME Bernard, NEYRAND Gérard, *Associations de quartier, la solidarité entre proximité et rapprochement* CIMERSS/MIRE, 2001. [↑](#footnote-ref--1)
2. COUM Daniel, *Faire famille au temps du confinement - quelques points de repère*, Yapaka.be, coll. Temps d'arrêt, 2020. [↑](#footnote-ref-0)
3. Enquête « confinement et décrochage scolaire – 11 mai 2020 – Synlab : https://drive.google.com/file/d/1Z6\_xi0WbDehhKPWRJYlPZrLMK6LJTDcG/view [↑](#footnote-ref-1)
4. FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS, *Le réseau des centre sociaux pendant le confinement : une image d’une France solidaire et inventive,* FCSF, mai 2020. https://www.centres-sociaux.fr/le-reseau-des-centres-sociaux-pendant-le-confinement-retours-sur-une-enquete-nationale/ [↑](#footnote-ref-2)
5. RAYNA Sylvie, RUBIO Marie-Nicole, SCHEU Henriette (dirs.), *Parents-professionnels : la coéducation en question,* Toulouse, érès, 2010 ; NEYRAND Gérard, « La reconfiguration de la socialisation précoce. De la coéducation à la cosocialisation », *Dialogue*, n°200, 2013 ; « Ambiguïté de la valorisation de la coéducation à une époque de sur-responsabilisation parentale », *Recherches familiales,* 12, 2015, p.279-287 ; « La socialisation ou l’accès à l’humanité. Approche socio-anthropologique », *Spirale,* n°88, 2018/4, p.97-106. [↑](#footnote-ref-3)
6. Circulaire n°2017-060 du 3 avril 2017 : *Dispositif ouvrir l’école aux parents pour la réussite des enfants au titre de l’année scolaire 2017.* [↑](#footnote-ref-4)
7. NEYRAND Gérard, *Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité,* Toulouse, érès, 2011 (4e éd. 2019). [↑](#footnote-ref-5)